

Les subsides

Quels merveilleux libéraux! Comme ils ont la mémoire courte! Je voudrais vous lire une lettre datée du 28 avril 1980 que le très honorable Pierre Trudeau avait envoyé à l'honorable Allan J. MacEachen. Voici ce qu'écrit M. Trudeau dans cette lettre:

Permettez-moi de vous rappeler que nous avons décidé de ne pas appliquer les exigences de ces lignes directrices aux conjoints et enfants à charge.

Notez ceci: «Les conjoints et enfants à charge». C'est ce qu'a écrit le premier ministre du gouvernement libéral de l'époque. Aujourd'hui, les libéraux affirment que si une personne est mariée et qu'elle a des enfants à charge, ou si sa soeur est mariée et qu'elle a des enfants à charge, cette personne a commis un crime impardonnable. Un crime si impardonnable qu'il motive un vote de défiance pour établir que le public canadien n'a plus confiance dans cette personne.

Sans compter le caractère moralisateur et l'hypocrisie ignoble que traduit une telle attitude.

M. Tobin: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

M. le Président: Le député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe invoque le Règlement.

M. Tobin: Le ministre sait qu'il ne peut accuser un député d'hypocrisie. Je sais aussi qu'il connaît bien la définition de ce mot qu'il doit se garder d'utiliser.

M. Andre: Monsieur le Président, le député semble incapable d'écouter sans parler en même temps. Voilà son problème.

Parmi tous les députés qui se sont dits outrés, qui ont pris des airs de petit saint et ont fait les hypocrites toute la semaine, aucun n'a reconnu ce que Lawson Murray a accompli. Ils ont tous dit: «Peu importe ce qu'il a pu accomplir. Cela ne nous intéresse pas. Ce qui compte, ce sont les apparences et non les réalisations.» Heureusement, le public du Canada n'accepterait jamais une notion aussi ridicule qui équivaut à dire que si les faits sont maquillés et se présentent bien, peu importe ce qu'ils recouvrent et ce qu'il y a vraiment dessous. Notre gouvernement tient à en avoir pour son argent. Nous sommes les dépositaires de l'argent des contribuables et nous tenons à agir à l'avenant.

Des voix: Bravo!

M. Andre: L'agence Lawson Murray, qui, je le répète, a été choisie par le ministère des Approvisionnements et Services, a reçu une commission scandaleuse de \$26,000 pour reprendre un contrat que nous avait légué le gouvernement antérieur. Un des directeurs de l'agence libérale qui a eu le contrat pendant des années a dit que c'était un bon filon, mais parfaitement inutile. Pourtant, cette agence n'en avait pas informé le gouvernement. Elle a continué à encaisser l'argent toutes ces années-là. Les députés du NPD ont-ils crié au scandale? Ce n'est que l'argent des contribuables qu'on gaspille. Pourquoi seraient-ils scandalisés s'ils s'en tiennent aux apparences? C'est bien plus important pour eux que le principe de l'affaire. Eh bien, ça ne l'est pas pour nous. Ce qui compte, ce sont nos réalisations et non les apparences. Je répète que, si nous voulons être justes, les apparences sont irréprochables dans ce cas-

ci. J'ai octroyé un contrat à Lawson Murray au nom de la Banque du Canada, qui est une société de la Couronne. N'importe quel Canadien juste et raisonnable ne verrait rien de mal à cela.

Des voix: Bravo!

M. Andre: Pour la somme faramineuse de \$26,000, l'agence Lawson Murray, que nous avons choisie parce que nous la connaissons et que nous lui faisons confiance, et, soit dit en passant, elle a prouvé qu'elle était digne de cette confiance et qu'elle avait des principes, a écrit à la Banque du Canada le 11 février, car elle possédait l'expérience et les connaissances requises pour représenter des institutions financières. Cette lettre qui contenait la liste de tous les journaux où les annonces avaient été publiées, disait:

Cette liste montre qu'il y a beaucoup de parutions inutiles et des doubles emplois...

D'après la lettre, la suppression des activités inutiles se traduirait par des économies de 415,000 dollars par année pour le gouvernement. Elle continuait ainsi:

De plus, nous estimons qu'une nationalisation du placement des annonces permettrait des économies.

La lettre recommandait au gouvernement un moyen d'économiser de l'argent. Je sais qu'il ne s'agit que de l'argent du contribuable et que cela importe peu au parti néo-démocrate, qui regarde d'abord les apparences. Je cite de nouveau la lettre:

Même si je regrette la fin de notre collaboration et la perte de recettes qui en résulte pour Lawson, Murray Limited, j'estime que nous ne nous comporterions pas de façon responsable si nous vous conseillions autre chose.

Lorsqu'un député ne peut pas admettre la valeur de ce que le contribuable tire de ce conseil responsable, lorsqu'il dit que c'est sans importance et qu'il ne se préoccupe pas du résultat, lorsqu'il affiche une feinte indignation, alors, ce député devrait perdre la confiance de ses électeurs, car il a perdu tout sens des convenances et des responsabilités.

Des voix: Bravo!

M. Andre: Dans ses remarques, le député, parce qu'il voulait être juste, a dit qu'il ne s'opposait pas à ce que des membres de la famille bénéficient de contrats du gouvernement, à condition qu'ils ne s'enrichissent pas avec l'argent des contribuables. Je suis d'accord.

M. Deans: Je n'ai pas dit cela.

M. Andre: A condition qu'on ne leur donne pas de traitement de faveur, ou quel que soit le libellé des directives. Je ne sais pas si le député sait de quoi il parle ou ce qu'il suggère. Bien entendu, il parle également des parents par alliance. J'ai vérifié et, dans mon cas, cela ferait 20 sociétés qui ne pourraient pas traiter avec le gouvernement. Mon personnel sous-trait à l'application de la Loi sur les relations de travail est également assujéti aux mêmes conditions, comme il se doit, ce qui représente pour mon seul cabinet 200 sociétés. Comme il y a 39 ou 40 ministres, il y a plusieurs milliers d'entreprises qui ne pourraient conclure des marchés avec l'État.